



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 8 décembre 2017

Bianca Debaets soutient les zones de police pour leurs contrôles

1,2 million d'euros pour du matériel en vue d'augmenter la sécurité routière régionale

La Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière Bianca Debaets a décidé d'octroyer une subvention totale de 1.200.000 euros pour les 6 zones de police de la Région bruxelloise. Grâce à ce financement, les zones pourront acheter des équipements et du matériel de répression dans le cadre de la sécurité routière. Il s'agit avant tout de lutter contre les vitesses excessives ou inadaptées qui sont à l'origine de la plupart des accidents.

En parallèle des nombreuses campagnes de sensibilisation, la répression est un pilier important de la politique de sécurité routière. Un bon changement de comportement des motocyclistes et des automobilistes passe inévitablement par une augmentation du risque de se faire contrôler et par une optimisation des contrôles. D'où l'importance, pour les zones de police, de disposer de matériel moderne et diversifié : radars mobiles, LAPI mobiles (pouvant lire automatiquement les plaques d'immatriculation), véhicules banalisés, combis équipés de postes de contrôle, terminaux de paiement, etc. Et précisément grâce à la subvention régionale, des achats de matériel neuf et moderne seront possibles.

*« Tout comme l'année dernière, nous aidons à nouveau les zones de police afin de leur permettre d'améliorer leurs contrôles, ce qui contribue à une meilleure sécurité routière globale », précise la Secrétaire d'État **Bianca Debaets**. « Grâce à du matériel moderne, les zones de police pourront en effet combiner contrôles fixes et mobiles. Elles pourront ainsi être plus performantes dans la lutte contre la conduite sous influence de drogues ou d'alcool, la lutte contre les vitesses excessives ou inadaptées ou encore le combat contre la conduite d'un véhicule en défaut d'assurance. C'est en coordonnant nos efforts que nous parvenons à être plus efficaces pour mieux protéger l'ensemble des usagers de la route en Région bruxelloise, et je pense en particulier aux usagers faibles, les piétons et les cyclistes ».*

Les subsides sont accordés par la Secrétaire d'État Bianca Debaets sur base de moyens provenant du Fonds bruxellois de la sécurité routière qui est alimenté par le paiement des amendes pour infraction de roulage.